

LCO / CDO

LIAISON

CHAISE MUSICALE

Patrick Monahan, président fondateur de la CDO et ancien doyen de la faculté de droit Osgoode Hall, a prêté serment à titre de sous-procureur général de l'Ontario en novembre. Pour sa part, Michael Bryant, ancien procureur général de l'Ontario, a accepté les fonctions de professeur invité pour la session d'hiver à Osgoode Hall et a visité brièvement les bureaux de la CDO pour voir de ses yeux l'organisation qu'il a contribué à créer.

NOUVEAUX VISAGES

Sarah Mason-Case, qui entreprend ses nouvelles fonctions à titre d'avocate chercheuse à la Commission, possède de l'expérience en matière de réforme du droit et d'élaboration de politiques. La CDO est également enchantée d'accueillir Judy Mungovan, qui remplace Norine Nathanson à titre d'avocate résidente détachée du ministère du Procureur général. Au cours de son mandat d'une durée de 18 mois, Mme Nathanson a dirigé le projet sur les travailleurs vulnérables, récemment mené à terme. 🏠

Message de la directrice exécutive

À la CDO, nous ne nous occupons pas uniquement de réforme du droit; nous contribuons également à la création de la prochaine génération d'avocates et avocats qui partagent notre engagement envers l'accès à la justice et la réforme du droit. C'est pour cette raison que nous sommes si ravis d'intégrer l'éducation au cœur même de notre travail.

Par exemple, nos tout récents cadres juridiques sur les personnes âgées et les personnes handicapées constituent des outils d'apprentissage précieux à l'université dans les classes de droit, de travail social, de gérontologie et d'études critiques sur la situation des personnes handicapées. Des étudiants stagiaires de l'Asper Centre for Constitutional Rights (centre Asper pour les droits constitutionnels) de l'Université de Toronto ont apporté une contribution inestimable à notre rapport sur les travailleurs vulnérables, rendu public le 3 avril, qui a fait grand bruit au gouvernement, dans les médias et chez les autres parties intéressées. De plus, nous sommes enchantés de nous associer à l'Université Queen's, où un étudiant stagiaire contribue à notre nouveau projet sur la capacité juridique.

Cet été, mes collègues et moi-même ferons vivre à quatre étudiants une expérience qui, nous l'espérons, les aidera à préciser leur cheminement de carrière. Il s'agit de Megha Jandhyala (Toronto), candidate au doctorat, ainsi que Cody Yorke (Queen's), John-Otto Phillips (Osgoode) et Diriana Rodriguez Guerrero (Ottawa), tous étudiants en sciences juridiques, qui joueront un rôle clé dans bon nombre de projets en cours. Si que la recherche sera leur principale activité, ils pourraient aussi participer à des comités consultatifs et à des consultations, et ils auront l'occasion d'œuvrer au cœur de l'univers de la réforme du droit.

Les étudiants contribuent considérablement aux activités de la Commission. En retour, nous mettons tout en œuvre pour leur offrir une expérience de la réforme du droit inoubliable.

Patricia Hughes



Voyez-vous cela? Lisez la suite sur le site lco-cdo.org

Dans ce numéro . . .

- **Dévoilement du projet sur la capacité juridique**
- **Le ministre promet d'examiner le rapport**
- **LD de nouveaux sentiers dans le domaine de la foresterie**



LAW COMMISSION OF ONTARIO
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

Célébrer le passé pour se tourner vers un avenir prometteur

Deux événements soulignent le lancement du second mandat de la CDO



Selon Bruce Elman, président du Conseil des gouverneurs de la CDO, l'honorable **David C. Onley**, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, a offert un discours liminaire « extraordinaire-ment inspirant », le 18 janvier, à l'occasion du symposium de la CDO intitulé « *Into the Future, Benefitting from the Past* ».

Les membres du personnel, bailleurs de fonds, bénévoles et collaborateurs de la CDO, ainsi que les parties intéressées, ont célébré cinq ans de réalisations, de même que la promesse d'activités futures couronnées de succès, dans le cadre de deux événements qui se sont succédé en janvier.

Le 17 janvier, à l'occasion d'une réception à la cafétéria d'Osgoode Hall, des représentants des bailleurs de fonds de la CDO ont pris la parole. Ainsi, Patrick Monahan, sous-procureur général (et président fondateur de la CDO), Mark Sandler, président de la Fondation du droit de l'Ontario, Thomas Conway, trésorier du Barreau du Haut-Canada, et Lorne Sossin, doyen de la Faculté de droit Osgoode Hall, se sont joints à Lisa Philipps, vice-présidente associée à la recherche à l'Université York, et à Camille Cameron, doyenne de la faculté de droit de l'Université de Windsor, au nom des facultés de droit de l'Ontario. Cet événement a aussi permis de rendre hommage à Larry Banack, ancien président du Conseil des gouverneurs de la CDO, ainsi qu'à Murray Segal, ancien sous-procureur général de l'Ontario, qui a quitté le Conseil de la CDO l'année dernière et fut le membre fondateur y ayant siégé le plus longtemps.

« Tellement de gens ont travaillé de concert aux succès de la Commission, a souligné Bruce Elman, l'actuel président du Conseil. J'apprécie leur soutien constant et je suis enthousiaste à l'idée d'entreprendre avec force notre second mandat. »

Le lendemain, dans le cadre du symposium, plus de 130 participants du gouvernement, d'organismes

communautaires, du corps juridique et du monde universitaire se sont réunis pour examiner l'intersectionnalité des cadres juridiques créés par la CDO pour l'élaboration de lois et politiques qui respectent les besoins des personnes âgées et des personnes handicapées.

Les deux événements marquants du symposium ont été le discours liminaire de David Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, et le lancement du projet de la CDO sur la capacité juridique, la prise de décision et la tutelle.

« Nous désirons appliquer les cadres juridiques à un enjeu qui touche les deux groupes visés par ces cadres, explique Lauren Bates, avocate principale à la CDO. Les questions liées à la capacité juridique, à la prise de décision et à la tutelle sont constamment soulevées lorsqu'on parle des domaines où une réforme du droit est nécessaire. »

Approuvé par le Conseil des gouverneurs en septembre 2011, le projet sur la capacité juridique s'appuie sur 70 entrevues préliminaires et les observations d'un groupe consultatif. M^{me} Bates supervise une étape de recherche soutenue en vue de la préparation d'un document de travail et d'une vaste consultation publique.

« Les gens sont vraiment enthousiastes à l'idée de discuter de ces enjeux, indique M^{me} Bates. Ce sera certainement un projet complexe, intéressant et ambitieux! »

Le rapport sur le droit familial paraîtra cet été

Le rapport final du projet exhaustif de droit de la famille de la CDO sera rendu public cet été. Très attendu dans le secteur du droit familial en Ontario, ce rapport se penchera sur les premières étapes des litiges en droit de la famille, lorsque les gens essaient de trouver de l'information et de décider s'ils veulent recourir au système de justice.

« Nous examinons les points d'entrée du système de justice familiale dans l'optique de l'inclusion et faisons des recommandations novatrices soutenant une nouvelle façon d'accéder au système de justice familial », explique Patricia Hughes, la directrice exécutive de la CDO. « Sur ce point, notre rapport s'appuie sur les travaux précédents sur la réforme du droit familial tout en allant au-delà. »



Norine Nathanson présente le rapport de la CDO au lancement du 3 Avril.

D'autres participants à la table principale sont (G-D): **Bruce Elman**, président du conseil des gouverneurs de la CDO,

Patrick Monahan, le sous-procureur général, le **juge James MacPherson**, et la **Dre Patricia Hughes**, directrice exécutive de la CDO.

Le rapport sur les travailleurs vulnérables bien accueilli par le gouvernement

Le rapport d'avril propose 47 recommandations

Yasir Naqvi, le ministre du Travail de l'Ontario, est enthousiaste à l'idée d'examiner les recommandations figurant dans le rapport de la Commission sur les travailleurs vulnérables et les emplois précaires.

« Je partage l'engagement de la Commission envers la mise en place d'un système équitable pour les travailleurs, qui assure leur protection et qui soutient la création d'un plus grand nombre d'emplois bien rémunérés pour tous les Ontariens », a indiqué le ministre dans une déclaration publiée dans le *Toronto Star*.

Le rapport, rendu public le 3 avril à la suite de recherche et de consultations approfondies, présente 47 recommandations. Il préconise un examen des exemptions contenues dans la *Loi sur les normes d'emploi*, la mise en œuvre de stratégies de formation pour sensibiliser les travailleurs et employeurs au contenu des lois, ainsi que l'élaboration d'une stratégie provinciale globale pour soutenir les travailleurs vulnérables.

« Le chômage constitue généralement le seul centre d'intérêt », avance Norine Nathanson, qui a dirigé le projet sur les travailleurs vulnérables au cours de son mandat d'une durée de 18 mois à titre d'avocate résidente détachée du ministère du Procureur général à la CDO. « Trop souvent, nous perdons de vue le nombre considérable de travailleurs qui peinent à joindre les deux bouts, qui travaillent de longues heures selon des horaires variables ou qui occupent plusieurs emplois, au salaire minimum et sans avantages sociaux. »

La Commission espère améliorer les conditions de travail des travailleurs ontariens occupant des emplois précaires, dont on estime qu'ils représentent 22 % de la main-d'œuvre de l'Ontario.

Selon M^{me} Nathanson, les premières réactions à la parution du rapport ont été positives. « On en a parlé dans les médias traditionnels et sociaux. Nous sommes vraiment enchantés de faire avancer la discussion. » 

Le projet sur la foresterie remet en question la pertinence de la Loi

Le projet visant à moderniser la *Loi sur le privilège des travailleurs forestiers portant sur leur salaire*, qui date de 122 ans, a pris une tournure inattendue grâce aux commentaires de plus de 30 intervenants dans des communautés allant de Bancroft à Thunder Bay.

« Nous prévoyions au départ élaborer des recommandations visant à moderniser une loi caduque, explique Sue Gratton, avocate chercheuse à la CDO. Toutefois, il est devenu évident qu'il existait un enjeu sous-jacent plus important, soit la pertinence de ce type de protection législative dans le contexte économique et juridique moderne. »

Dans le cadre des rencontres avec les représentants de l'industrie, des gouvernements, des syndicats, des organismes autochtones et du milieu universitaire, M^{me} Gratton a découvert que la situation est complexe et demande plus qu'une simple reformulation d'une loi devenue obsolète. Elle prépare actuellement des recommandations qui tiennent compte de cette réalité et qu'elle soumettra au Conseil des gouverneurs aux fins d'approbation au cours de l'été.

Le rapport final devrait paraître à l'automne.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

 The Law Foundation of Ontario
Building a better foundation for justice in Ontario

 Ontario

 LET RIGHT PREVAIL
The Law Society of
Upper Canada

 OSGOODE
OSGOODE HALL LAW SCHOOL
YORK UNIVERSITY

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO
2032 Ignat Kaneff Building
Osgoode Hall Law School, York University
4700 Keele Street
Toronto, ON, Canada M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406
Sans frais : 1-866-950-8406
TTY: 416-650-8082
lawcommission@lco-cdo.org
www.lco-cdo.org

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :

Queen's University, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université de Windsor et Western University.

 @phugheslco